

INSTRUCTION AU RESEAU

Type d'instruction : ☐ C ☐ LR ☒ IT

Date de publication : 23/03/2026

Numéro de l'instruction : IT-2026 - 066

Titre : Informations concernant le lancement de la campagne de collecte des données statistiques sur l'activité du FNP de l'exercice 2025.

Résumé : Avec le décommissionnement progressif de la plateforme ElanCaf, l'espace « justification » n'est plus accessible. Il n'est donc plus possible d'en extraire des données d'activité annuelle relatives au Fonds national parentalité (FNP). En remplacement, et à l'instar du dispositif Clas, la Cnaf mettra en place à partir de 2026, une collecte statistique annuelle des données d'activité du FNP via la plateforme ESPADA. Cette instruction détaille la procédure relative à la collecte des données d'activité concernant l'année 2025 qui aura lieu du 24 mars au 7 mai 2026.

Emetteur :

Direction : Direction des politiques familiales et sociales (DPFAS)

Département / pôle : DPAS/Pôle enfance jeunesse parentalité

Direction : Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)

Département / pôle : Production et analyse des données d'action sociale (PASO)

A l'attention de :

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'organisme
Mesdames et Messieurs les directeurs comptables et financiers

Mesdames et Messieurs les Responsables de ressources

Référents à contacter :

Informé(s) : Mesdames et Messieurs les Référents parentalité

Organismes destinataires : ☒ Caf ☒ Caisses multibranches ☒ Centre de Ressources

☐ -Autres : -Cnaf

☐ Caf pivots ☐ Caf adhérentes

Champ d'application : ☒ Métropole ☒ DOM ☒ Mayotte

Processus de rattachement : M5 - Accompagner, maintenir et développer l'activité des partenaires d'action sociale

Diffusion : ☒ Diffusion réseau ☒ Diffusion caf.fr ☒ Communicable loi CADA

Texte(s) de référence :

o

Documents abrogés ou modifiés :

o [Liste des documents]

Action(s) à réaliser & échéances :

o Transmission des liens aux porteurs de projets – dès le 24/03/2026

o Contrôle et validation des questionnaires – échéance 07/05/2026

☒ Pour application ☐ Pour recommandation ☐ Pour information

Mots-clés :

FNP, données d'activité annuelles, parentalité

Nombre de page(s) : 5

Nombre et liste des annexes : 3

1. Guide_CAF_ESPADA

2. Guide_PARTENAIRE_ESPADA

3. Questionnaire_FNP_2025

Applicable à compter du : 24/03/2026

Applicable jusqu'au : sans limitation de durée



Caisse nationale des
allocations familiales

32 avenue de la Sibelle
75685 PARIS cedex 14
Tél. 01 42 57 53 53

Madame la directrice, Monsieur le Directeur,
Madame la directrice, Monsieur le Directeur comptable et financier,
Madame, Monsieur le Responsable de Centre de ressources,

Avec le décommissionnement progressif de la plateforme ElanCaf, l'espace « justification » n'est plus accessible. Il n'est plus possible d'extraire des données d'activité annuelle relatives au Fonds national parentalité (FNP).

En remplacement, et à l'instar du dispositif Clas, la Cnaf mettra en place à partir de 2026, une collecte statistique annuelle des données d'activité du Fonds National Parentalité (FNP) via la plateforme ESPADA.

La collecte aura lieu entre le 24 mars 2026 et le 07 mai 2026 portant sur l'exercice 2025.

Ce recueil sert à l'élaboration d'un bilan national et à la construction des indicateurs de suivi qui rendent compte de l'activité du FNP. Il convient d'inciter les porteurs de projet à remplir les informations sur les données d'activité afin de s'assurer de la continuité de leur bonne qualité et de leur exhaustivité.

Ces données seront utilisées pour le pilotage des politiques locales et nationale de la parentalité et l'alimentation des rapports d'évaluation des politiques de sécurité sociale (Repss - <https://evaluation.securite-sociale.fr/home/famille/1-10-1-dispositifs-de-soutien-a.html>) et des indicateurs des Schémas départementaux des services aux familles (SDSF).

Le questionnaire sera accessible via la plateforme de recueil des données liées à la parentalité : ESPADA – Enquête statistique parentalité sur les données d'activité.

La plateforme permet aux porteurs de projets :

- De répondre au questionnaire en plusieurs fois ;
- D'être notifiés lors du dépôt du questionnaire ;
- De consulter le statut de leur(s) questionnaire(s) (« En cours », « Transmis », « Validé ») ;
- D'avoir accès à leur(s) questionnaire(s) validé(s) et leurs réponses ;
- D'avoir un compte unique pour les questionnaires Clas et FNP.

La plateforme permet aux Caf :

- D'avoir un suivi de la collecte en temps réel via des graphiques et tableaux ;
- De valider les questionnaires en temps réel ;
- De disposer d'un module pour notifier, le cas échéant, les erreurs sur un questionnaire aux porteurs de projets ;
- De télécharger en format PDF les questionnaires ;
- De disposer d'une plateforme unique pour les questionnaires Clas et FNP.

Lien à destination des porteurs de projets : <https://espadacnaf.fr/>

Ce lien doit être transmis par les Caf à leurs porteurs de projets afin qu'ils créent leur compte et qu'ils puissent répondre au questionnaire.

Vous trouverez en annexe de cette IT un guide utilisateur de la plateforme à destination des porteurs de projets (Annexe2_Guide_PARTENAIRE_ESPADA_FNP.docx) ainsi qu'un guide utilisateur à destination des Caf (Annexe1_Guide_CAF_ESPADA_FNP.docx).

Un Webinaire de présentation de l'outil sera proposé le lundi 23 mars de 14h à 15h30. Le lien d'invitation sera adressé aux référents parentalité et mis sur le Team dédié.

Ce bilan d'activité constitue une pièce justificative obligatoire à transmettre à la Caf. En complément de cette collecte statistique, le partenaire transmet toujours à la Caf un bilan relatif aux actions réalisées ainsi que son compte de résultat associé. Pour rappel, compte tenu de la fermeture de l'outil ElanCaf, des trames de bilan ont été proposées dans l'IT 2025-198 au titre de l'exercice 2025, ces dernières peuvent être adaptées et utilisés pour l'exercice 2026.

Suite à son analyse, l'agent de la Caf pourra enregistrer dans Maia la matérialisation du projet financé (activité réalisée : oui / non / partiellement) et saisir le compte de résultat.

1. Les principaux éléments du questionnaire

Le questionnaire est disponible sous format PDF en annexe de cette IT (annexe 3 Questionnaire FNP 2025). Il convient de renseigner le questionnaire en suivant successivement les 3 étapes pour chaque action :

1. Etape 1 : informations sur la **structure** qui porte le(s) projet(s)
 - Adresse de la structure
 - Statut et type de la structure
2. Etape 2 : informations sur le **projet** réalisé en 2025
 - Axe sur lequel porte le projet
 - Financement du projet parentalité
3. Etape 3 : informations sur **l'action reliée au projet** selon l'axe (bilan d'activité)

Les actions du FNP se déclinent sur 4 axes :

Axe 1 - Implication et participation des familles à travers des modalités d'interventions collectives : un projet de l'axe 1 peut être associé à **plusieurs actions**. Il convient de renseigner autant de questionnaires qu'il y a d'actions pour un projet concerné.

- Caractéristiques de l'action
- Lieu et fréquentation de l'action

Axe 2 – Accompagnement des parents à distance - Téléphonie sociale parentalité ou plateforme d'écoute téléphonique dédiée au soutien à la parentalité : chaque projet de l'axe 2 est associé à une seule action, qui correspond à une ligne téléphonique.

- Description de l'offre de service
- Public et activité

Axe 3 – Lieux ressources parentalité et relais enfants-parents : chaque projet de l'axe 3 est associé à une seule action, qui correspond à un lieu ressource parentalité ou à un relais enfants-parents. Il convient de remplir autant de questionnaires que de projets portés relevant de cet axe.

- Description du service
- Fréquentation du service
- Activité du service

Axe 4 – Animation des réseaux d'acteurs parentalité : chaque projet de l'axe 4 est associé à une seule action, qui correspond soit aux ETP associés aux missions d'animation des réseaux d'acteurs parentalité (volet 1), soit aux ressources et promotion du soutien à la parentalité. Il convient de remplir autant de questionnaires que de projets portés relevant de cet axe.

2. Le calendrier de la collecte

La plateforme Espada sera ouverte le mardi 24 mars 2026 et clôturée le jeudi 07 mai 2026. La plateforme permet de suivre et de valider en temps réel les questionnaires des porteurs de projets. **La plateforme sera accessible aux Caf comme aux porteurs de projets sur l'ensemble de la période d'ouverture.**

Afin de calculer les indicateurs de suivi de cette collecte, tous les référents Caf sont invités à se connecter dès le mardi 24 mars afin de renseigner les informations ci-dessous au plus tard le vendredi 27 mars :

- Nombre de structures qui portent un projet financé par le FNP au titre de l'année 2025
- Nombre de projets financés par le FNP réalisés au cours de l'année 2025
- Nombre d'actions réalisées au cours de l'année 2025 de l'axe 1 (volet 1 et volet 2)
- Nombre de lignes téléphoniques proposées au cours de l'année 2025 (axe 2)
- Nombre de lieux ressources parentalité et de relais enfants-parents ayant fonctionné au moins une heure au cours de l'année 2025 (axe 3)
- Nombre d'actions sur l'animation des réseaux financées par le FNP au titre de l'année 2025 (axe 4)

Au 7 mai 2026, toutes les Caf devront avoir validé l'intégralité des questionnaires déposés dans Espada.

A compter de la diffusion de cette IT, les Caf devront transmettre le lien vers la plateforme à tous les porteurs de projets. Les Caf peuvent adapter la diffusion des dates de collecte aux porteurs de projets afin de prendre en compte un temps pour la validation des derniers questionnaires.

3. La collecte des données via la plateforme Espada

Lien à destination des référents parentalité des Caf : <https://espadacnaf.fr/authCaf.php>

L'authentification de la Caf est automatique, tous les agents de la Caf peuvent accéder à cette plateforme. L'accès aux informations de votre Caf est automatique (la connexion au VPN est nécessaire en cas de télétravail).

Lors de la première connexion, un message demandera les indicateurs de suivi de collecte définis ci-dessous pour l'année civile 2025 pour votre Caf.

La plateforme ESPADA permet de renseigner les informations en plusieurs fois en cliquant sur le bas de chaque page "Enregistrer et suivant".

Attention : il est demandé de diffuser ce lien uniquement aux agents qui vont renseigner les éléments du tableau ci-dessus, assurer le suivi de collecte ou valider les questionnaires des porteurs de projets.

Pour rappel :
Un questionnaire = une action
Un questionnaire est composé en 3 étapes : structure / projet / action

Une structure peut porter plusieurs projets
Un projet ne peut être associé qu'à un seul axe
L'activité de l'axe 1 peut comprendre plusieurs actions : une action = un questionnaire de l'axe 1
Pour les autres axes, un projet = une action = un questionnaire

4. Le suivi de la collecte par les référents parentalité Caf

Le suivi du taux de réponse se fait directement dans Espada. Les référents parentalité pourront suivre le nombre de questionnaires renseignés par les porteurs de projets en temps réel. Un tableau permet de visualiser les questionnaires en cours de saisie par les porteurs de projets ainsi que les questionnaires transmis à la Caf. **Seuls les questionnaires ayant le statut « transmis » peuvent être consultés et validés par la Caf.**

Il revient à la Caf de relancer les porteurs de projets qui n'ont pas réalisé leurs saisies.

5. Le canal d'informations de la collecte dans Teams

Pour faciliter le lien avec le réseau, un Teams dédié aux référents parentalité est disponible sur le Teams BF-E-ESPADA, un canal « ESPADA-FNP (Parentalité) » dédié aux collectes statistiques est à disposition : « [ESPADA - FNP \(Parentalité\) | BF-E-ESPADA | Microsoft Teams](#) ».

Ainsi, les référents parentalité des Caf y trouveront l'ensemble des informations relatives aux collectes statistiques. Ils pourront poser leurs questions ou solliciter les référentes Cnaf.

Si un référent Caf n'a pas intégré le groupe Teams, il est invité à se rapprocher des référentes Cnaf mentionnées ci-dessus.

6. La diffusion des données d'activité du FNP

Les données recueillies seront mises à disposition dans six tables : une table « structure », une table « projets », et une table par axe. Ces données seront disponibles dans le Sid sous la bibliothèque « prd_projets.prj_dser » dans Azure au cours du deuxième semestre 2026 et dans le Fileshare sous : [\\stPrdCnafFileshare.file.core.windows.net\restit\Orga000\public\dser\Parentalité](#) (chemin à copier dans l'explorateur de fichier).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame et Monsieur le Directeur comptable et financier, Madame et Monsieur le responsable du centre de ressources l'expression de nos salutations distinguées.